

INTERESSEMENT 2019 GRDF & ENEDIS LA FNME CGT SIGNE L'AVENANT A L'ACCORD DANS L'INTERET DES AGENTS ! MAIS...

#Fédérer les Énergies



Les directions de GRDF et d'ENEDIS s'entendent bien... très bien même lorsqu'il s'agit de contraindre les salariés et de faire des économies sur le plan salarial.

Une nouvelle illustration de la guerre que mènent nos dirigeants contre les salariés !

Comme cela était prévisible, le critère "sécurité", rejeté dès l'origine par la CGT, n'est pas atteint et explique seul l'atteinte des objectifs de l'intéressement à seulement 91% pour 2018.

La CGT dénonce, une fois de plus, l'instrumentalisation de cette question par les directions de GRDF et d'ENEDIS.

Alors que nous avons droit à un discours angélique sur le bien être des salariés, les orientations politiques des deux entreprises le contredisent : moins de salariés, moins de formations, plus de trajets, moins de moyens et donc moins de qualité pour travailler au quotidien, etc.

Ce n'est pas crédible quand l'objectif réel se réduit à faire le maximum de cash.

Les deux directions persistent et créent les conditions pour que le niveau défini de l'intéressement moyen, de 2 200 €, ne soit pas atteint.

En outre, les deux directions refusent encore de revaloriser le nominal de 2 200 € qui, lui reste stable depuis des années... Or, refuser de revaloriser cette somme, c'est acter une baisse ! C'est aussi diminuer la rémunération de chacun, puisque la direction a une approche globale de la masse salariale. Les directions de GRDF et d'ENEDIS détournent de fait l'intéressement de son objet initial de complément en rapport avec les résultats de l'entreprise !

Pour preuve à GRDF, l'année 2019 s'annonce tout aussi faste que la précédente puisque le budget prévoit une croissance du résultat de plus de 80 Millions d'euros dans un contexte de développement du nombre d'utilisateurs.

ENGIE qui a fait des réseaux un axe de développement stratégique, ne s'y trompe pas : ils représentent aujourd'hui plus de 42 % de son résultat brut d'exploitation. GRDF, principal contributeur parmi les infras, a remonté, à lui seul, plus de la moitié des dividendes reversés par le Groupe à ses actionnaires. Cette situation ne date pas d'aujourd'hui puisqu'un simple regard dans le rétroviseur suffit à donner le tournis. Ce sont en effet plus de 2,5 milliards d'euros qui ont été remontés à ENGIE depuis 2016. La prévision de cette année n'est pas pour le décevoir : GRDF a annoncé qu'il lui verserait 600 millions d'euros.

Si nous rajoutons à cela, le non-versement d'une prime à la participation comme ce fut le cas en 2018 sur les résultats 2017 et au passage sans la moindre explication du national comme au local, devons-nous continuer à accepter que la valeur ajoutée créée par notre travail soit offerte sur un plateau aux seuls actionnaires !?

Il est à craindre une forte baisse du chiffre d'affaires de GRDF avec le nouveau tarif d'acheminement ATRD, qui représente actuellement 26 % de la facture des utilisateurs.

Elle pourrait atteindre 250 à 300 millions d'euros par an, soit une diminution de près de 10 % du chiffre d'affaires annuel.

Dans ces conditions, ENGIE demandera à GRDF, à coup sûr, d'appliquer la même méthode que dans certaines de ses filiales, comme ENDEL, **dont les salariés perçoivent un intéressement de 5 €.**

On fait quoi ? On continue en pire !

Les directions de GRDF et d'ENEDIS gardent un critère sécurité mais annoncent renforcer son aspect collectif en capitalisant sur la dynamique des politiques Santé Sécurité de GRDF et d'ENEDIS visant à baisser le nombre d'accidentés, enjeu d'ailleurs intégré dans le projet industriel de chacune des entreprises !

Entendez par là qu'elles souhaitent mettre une forme d'auto contrôle des groupes de travail, où chacun serait surveillant de l'autre et co-responsable. **Une nouvelle version de l'auto-soumission porteuse des pires dérives.**

Voilà de quoi contribuer à casser les collectifs de travail en montant les salariés les uns contre les autres ! Une honte !

Une nouvelle fois, il n'y a rien à négocier, la direction se contentant d'informer sur ses décisions; en sachant pertinemment que la seule alternative possible pour les organisations syndicales, c'est de signer !

Ce que la FNME CGT a fait en prenant, elle, ses responsabilités afin de ne pas priver les salariés de tout intéressement.

Rien à négocier, enfin pas pour tout le monde... En effet, FO, en apprentie "marchands de tapis" a pris un plaisir partagé avec les directions de GRDF et d'ENEDIS à discuter du critère commun sur la sécurité (nombre d'accidentés). Un critère inacceptable pour la FNME CGT dans le cadre d'un accord intéressement, mettre la sécurité au cœur des indicateurs... Cependant, FO et les directions discutent le nombre d'accidentés acceptable dans le cadre de cet avenant ! Visiblement certains "partenaires sociaux" sont prêts à tout, allant jusqu'à ne plus considérer les salariés au travers des indicateurs...

Rappelons que l'on parle de sécurité tout de même, mais pour certains, l'appât du gain est visiblement plus fort...

Une déloyauté manifeste qui devient la norme à GRDF et à ENEDIS lors de chaque négociation.

Les salariés doivent refuser de poursuivre ainsi... Il leur est maintenant nécessaire d'exiger un minimum de considération et de reconnaissance. Ce qu'ils ne peuvent obtenir par le dialogue et la raison, il faudra bien aller le chercher par d'autres moyens.

Oui, c'est une raison supplémentaire de se mobiliser dès la rentrée, ensemble, le 19 septembre.

Dernière minute : les directions nous informent que le critère commun aux deux entreprises disparaîtra dès la renégociation des accords triennaux intéressement 2020/2023 !

Serait-ce l'annonce de la fin des entités mixtes dans le service commun? A suivre...

Montreuil, le 9 juillet 2019